

## Psychiatrie et violence



Psychiatrie et violence

# Un Québec fou de ses pédophiles

Jocelyn Aubut, M.D

Volume 1, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077220ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077220ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut Philippe-Pinel de Montréal  
Service de Médecine et de Psychiatrie Pénitentiaires du Département de  
psychiatrie du CHUV (Suisse)

### ISSN

1702-501X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Aubut, J. (2000). Un Québec fou de ses pédophiles. *Psychiatrie et violence*, 1.  
<https://doi.org/10.7202/1077220ar>

Tous droits réservés © Institut Philippe-Pinel de Montréal, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Archives

## [Un Québec fou de ses pédophiles](#)

### Un Québec fou de ses pédophiles

**Jocelyn Aubut M.D** Après mon récent passage en Belgique où je donnais une série de cours et de conférences sur les agresseurs sexuels, j'ai été confirmé dans cette phrase qui m'habite depuis un certain temps : UN QUÉBEC FOU DE SES PÉDOPHILES, paraphrasant bien sûr le rapport Bouchard, UN QUÉBEC FOU DE SES ENFANTS.

Bien avant l'affaire Dutroux, j'avais été sollicité pour donner une formation en Belgique sur l'agression sexuelle. Il faut dire que depuis bien des années déjà «le modèle canadien» tel que développé, entres autres, à l'Institut Philippe Pinel de Montréal intéresse les «psys» et les juristes des pays francophones de l'Europe. En fait, bien au-delà du modèle, c'est le désir manifeste d'intervention auprès des agresseurs sexuels par l'ensemble des intervenants socio-judiciaires québécois qui intéresse les collègues de la communauté francophone. Depuis un certain temps déjà, je m'interroge sur la qualité de notre engagement, particulièrement au Québec.

L'intérêt persistant des médias québécois pour l'affaire Dutroux dépasse largement l'anecdote. Bien sûr, dans un premier temps, il y a eu l'intérêt sensationnaliste lié au fait divers. Les atrocités et les cagibis sordides procuraient des frissons garantis au bon peuple qui se voyait rassuré en se disant que ces choses-là se passaient ailleurs. Dans un deuxième temps, il y a eu l'intérêt politico-sensationnaliste. Policiers ineptes, ministres soi-disant impliqués, camouflage politique, réseaux très organisés de pédophiles rassuraient encore le bon peuple québécois tout en le faisant frissonner, car ces choses- là ne sauraient arriver chez nous.

Mais on n'en finissait plus de finir avec l'affaire Dutroux et la pédophilie. Comme bien d'autres, j'avais hâte que les médias cessent de nous marteler presque tous les jours avec des reportages tous azimuts sur la pédophilie et autres agressions, surtout que dans bien des cas, ils apportaient peu ou encore, ils apportaient carrément de la confusion.

Cette dernière semaine passée en Belgique m'a permis d'être le témoin privilégié de la souffrance d'un peuple qui cherche à comprendre et surtout qui cherche à mieux intervenir auprès des agresseurs sexuels et de leurs victimes. C'est avec beaucoup de modestie et d'humilité que j'ai traversé cette période, je n'allais surtout pas leur dire quoi faire ni comment le faire. Cette dernière semaine m'aura surtout permis de réfléchir sur notre modèle canadien et aussi québécois, car il y a des différences qu'on le veuille ou non, et m'aura renvoyé à deux concepts fondamentaux dans le champ de l'agression sexuelle, soit la VULNÉRABILITÉ et la VIGILANCE.

La persistance du martelage médiatique en ce qui a trait à la pédophilie témoigne bien du haut niveau d'angoisse individuelle et collective qui hante tous les peuples, québécois inclus, en matière d'agression sexuelle. Sommes-nous véritablement capables de protéger les femmes et les enfants du Québec ? Sommes-nous à la merci du dérapage d'un individu qui va décider d'affirmer son besoin d'omnipuissance dans la possession absolue et dans la destruction d'un enfant ? D'ailleurs, l'effet Dutroux concentre notre regard vers l'ennemi extérieur, celui qui enlève des enfants, et risque de nous faire oublier l'ennemi intérieur. En effet, 80 % des enfants sont agressés par des gens de leur entourage. Notre VULNÉRABILITÉ existe toujours au Québec. Il ne s'agit pas de la dramatiser, il s'agit simplement de la reconnaître et de s'y adresser de manière appropriée.

Dans les derniers temps, on a vu réapparaître au Québec les vendeurs du temple qui proposent des solutions magiques pour calmer l'angoisse du bon peuple. Plus le peuple est angoissé, plus il recherche des solutions rapides, drastiques et surtout magiques. Bracelets à demeure et castrations chirurgicales ont trouvé écho dans les médias. La pédophilie réglée en dix minutes par la castration chirurgicale, proposait un psychiatre. Qu'un citoyen ordinaire pense cela, passe toujours. Qu'un psychiatre dise cela, c'est étonnant. Que les médias publient cela, ce n'est pas étonnant. Que le Collège des médecins du Québec laisse dire cela par l'un de ses membres, c'est désarmant.

Il est difficile d'identifier les agresseurs sexuels en devenir. Par ailleurs, une fois qu'ils ont commis un crime et qu'ils sont repérés à l'une ou l'autre étape du système judiciaire ou correctionnel, il va de soi que la

VIGILANCE devrait être au coeur de nos préoccupations. Il me semble bien que cette vigilance est exercée différemment, dépendamment que l'agresseur relève du fédéral ou du provincial. En effet, un pédophile recevant une sentence de plus de deux ans se verra offrir un traitement de 4 mois à l'intérieur du circuit pénitenciaire fédéral. Quatre mois, ce n'est pas beaucoup, mais semble-t-il, c'est tout ce qu'on peut s'offrir si on veut traiter les quatre cents et quelques agresseurs sexuels détenus dans les pénitenciers fédéraux du Québec. Certains agresseurs sexuels, une minorité, seront envoyés à l'Institut Philippe Pinel pour un traitement un peu plus long, soit un an. La référence à Pinel est de plus en plus désinvestie car jugée trop dispendieuse.

Une fois rendu à l'extérieur, l'agresseur sexuel relevant du fédéral se verra offrir un suivi dans la communauté où l'on s'intéressera non seulement à son traitement, mais aussi à ses allées et venues. Le système est intéressant, mais il est loin d'être étanche comme l'a tristement démontré le meurtre d'Isabelle Bolduc, il y a quelques mois. Mais il arrive que les agresseurs sexuels relèvent du provincial s'ils ont une sentence inférieure à deux ans. Leur trajectoire sera bien différente. Auparavant, ils pouvaient bénéficier d'un certain nombre de rencontres au Centre de détention de Montréal (Bordeaux). Mais voilà, coupures budgétaires obligent; certains professionnels sont remerciés et les programmes, aussi brefs soient-ils, risquent d'être remis en question et les centaines de pédophiles transitant chaque année par Bordeaux risquent d'être fort peu interpellés quant à leur problématique. On remet cela dans les mains de la communauté. Les agents de probation au provincial sont débordés, ils supervisent les agresseurs une fois par mois ou par deux mois, dans leurs bureaux. Il y a peu d'interventions dans les milieux de vie des agresseurs. C'est pourtant là qu'ils sont dangereux, pas dans les bureaux.

Et que dire de l'ensemble du réseau de protection de la jeunesse qui tente de trouver sa voie à l'intérieur d'une réforme qui n'en finit plus de finir. L'enfant étant désormais considéré comme étant le «client» principal, qu'advient-il des pères incestueux qui étaient autrefois pris en charge ? À qui appartiennent-ils ? En attendant que la réforme soit terminée, qui les interpelle quant à leur problématique ?

Il y a une nette différence entre l'approche fédérale et provinciale. Il ne s'agit pas de faire l'apologie du système fédéral qui est loin d'être parfait. Il ne s'agit ici aucunement de faire de la politique. Dans la protection des enfants, il me semble qu'il faut être au-dessus des lignes de partis.

Le Québec a pourtant réfléchi à la situation. Un rapport proposant une compréhension et une philosophie d'intervention à tous les niveaux en matière d'agressions sexuelles a déjà été déposé en juin 1995 (Les agressions à caractère sexuel : STOP). Cinq ministres à l'époque s'étaient engagés. Un groupe de travail est actuellement à proposer au gouvernement des orientations en matière d'agression sexuelle. Un document à cet effet sera soumis au gouvernement d'ici juin 1997, soit deux ans plus tard.

En attendant le dépôt des rapports, orientations et politiques, qui sont essentiels, j'en conviens, j'ai un profond sentiment de malaise. D'un côté, on veut établir des politiques. De l'autre, on déconstruit le système ou, à tout le moins, notre vigilance collective semble s'affaiblir. Il ne s'agit pas ici de tirer à boulets rouges sur tous ceux qui tentent de s'adresser au phénomène de l'agression sexuelle avec les moyens et les contraintes qui sont les leurs. Il s'agit simplement de se rappeler à tous notre vulnérabilité. Il s'agit surtout de nous rappeler à tous, du politicien au citoyen ordinaire, d'exercer au mieux notre vigilance. Il s'agit pour le Québec d'améliorer son système d'intervention globale en matière d'agression sexuelle pour le rendre cohérent. Le Québec prétend au statut de nation, il doit se comporter comme tel. Le Québec se doit de démontrer qu'il est plus fou de ses enfants que de ses pédophiles.